

REGLEMENT DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les conditions de ce règlement priment sur celles des règlements généraux.

Article 1 - Conditions de Participation

Epreuve ouverte aux joueur(se)s amateurs de 50ans ou plus la veille de l'épreuve, licencié(e)s de la FFG, à jour de son certificat médical et du droit de jeu fédéral de 35€.

Dames : Index inférieur à 21.4 Messieurs : Index inférieur à 18.4

Le champ de joueurs sera limité à 60 joueurs dont 15 dames.

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Seniors, puis l'ordre des index à la clôture des inscriptions, puis par ordre d'arrivée des inscriptions tout en respectant le nombre minimum de dames. Il faut toutefois réserver 5 Places dames et 15 places hommes pour des joueurs non classés au Mérite National Seniors.

Le champ total de joueurs (Classic Mid-Amateurs et Trophée Seniors) ne devra pas dépasser 120 joueurs.

Article 2 - Forme de Jeu

36 trous stroke-play (18 trous par jour)

Marques de départs dames : rouges

Marques de départs messieurs : jaunes

Départs du 1^{er} tour : utilisation du fichier excel FFG, départs du 2^{ème} tour dans l'ordre inverse des résultats du 1^{er} tour.

En cas de circonstances exceptionnelles (intempéries), le Comité de l'épreuve aura toute possibilité pour organiser les départs de manière à assurer le bon déroulement de l'épreuve.

Départage : Play-off en trou par trou pour la 1^{ère} place de chaque catégorie sur les trous n° 1 & 9.

Pour les autres places, départage effectué par le logiciel RMS.

Article 3 - Engagements

Droit d'engagement comprenant la journée d'entraînement :

- Adultes : **80€**
- Membres : **40€**

Les inscriptions devront parvenir, par écrit uniquement, au Golf **avant le vendredi 25 août 2017**, accompagnées du droit d'engagement adressé à :

Garden Golf de Digne - 57 Route du Chaffaut - 04000 Digne les Bains

Tel : 04.92.30.58.00 - Fax : 04.92.30.58.13

Par chèque à l'ordre : **Golf de Digne les Bains**

Article 4 - Prix

Trophée au vainqueur dames et messieurs.

2 Prix Brut Seniors Dames / 3 Prix Brut Seniors Messieurs / 1 Prix Brut Seniors 2 Messieurs

La remise des prix aura lieu à l'issue de la compétition et sera suivie d'un cocktail.

Article 5 - Comité de l'Epreuve

- Arbitre - Directeur du Tournoi : Guy PASTOR

- Arbitres : Francis BARBATE et Jacques ROBERGE

- Directeur Garden Golf de Digne les Bains : Franck LE BLEVEC

- Représentant de l'Association Sportive : CAMUS Franck